

# Infirmier ou Technologue en imagerie médical chef d'unité adjoint en (H/F/X) (H/F/X)

## Poste actuel à pourvoir : *-Radiodiagnostic*

APPEL INTERNE/EXTERNE – RÉF. 2026-076

### VOTRE MISSION

- Au sein du service de Radiodiagnostic, vous assistez l'infirmier en chef dans l'accomplissement de ses missions d'organisation, de gestion de la continuité et de la qualité de l'activité au sein de votre équipe.
- Vous instaurez un climat de travail serein favorisant le sentiment d'appartenance, la collaboration et le bien-être au travail, vous veillez au suivi des décisions et assurez un feedback à l'infirmier en chef sur le fonctionnement de l'unité, vous participez à la réalisation des évaluations et au suivi des objectifs fixés, vous proposez des plans de formation, vous assurez l'accompagnement et l'intégration des agents.
- Vous développez un milieu propice à l'apprentissage, vous encadrez, supervisez et participez à l'enseignement théorique et/ou pratique ainsi qu'à la formation et encadrez, supervisez et participez à l'évaluation des étudiants et du personnel débutant.
- Vous aidez à la gestion administrative et financière de votre service (documents administratifs, applications de décisions légales, suivi du budget, ...).
- Vous remplacez l'infirmier en chef en cas d'absence et en assumez la fonction courante. En cas de difficulté, vous vous référez à votre hiérarchie.
- Si nécessaire, vous participez à la réalisation des soins de votre unité.

### NOUS VOUS PROPOSONS

- Un emploi à durée indéterminée à temps plein (38h/sem.) avec engagement dès que possible principalement sur les sites du Sart Tilman, de Notre-Dame des Bruyères et d'André Renard.
- Une rémunération à partir de 3948,02€ bruts mensuels à temps plein (38h/sem.) (échelle IFIC16) + valorisation d'expérience professionnelle (renseignements personnalisés sur demande au service recrutement).. A titre exceptionnel, le/la lauréat(e) pourra conserver son grade CHU si et seulement si la fonction de l'appel est identique à sa fonction actuelle.
- 30 jours de congés payés, 10 jours fériés et 4 jours extralégaux, jours de congés supplémentaires en fonction de l'âge ; des chèques repas de 4,5€ ; un tarif réduit aux restaurants d'entreprise ; l'exonération du ticket modérateur sur les consultations et actes techniques ; une assurance hospitalisation (uniquement si contrat DI), intervention employeur de 80% sur l'abonnement TEC/ SNCB ; des avantages commerciaux, ...

### VOTRE PROFIL

- Vous êtes titulaire d'un diplôme belge ou reconnu équivalent **bachelier en soins infirmiers (+visa) ou de**

**technologue en imagerie médicale (+ visa et agrément).**

- Une formation complémentaire de **cadre de santé, ou une formation complémentaire de niveau universitaire** : master en art infirmier ou master en santé publique est un atout. Cette formation doit être en rapport avec la direction d'une équipe. (A.R. du 23 octobre 1964 fixant les normes auxquelles les hôpitaux et leurs services doivent répondre, modifié par l'A.R. du 28 août 2006 - Rubrique III : Normes d'organisation – 12°),
- **Vous disposez d'un certificat en radioprotection y compris Médecine Nucléaire, ou vous vous engagez à suivre la formation dans l'année qui suit votre engagement.**
- Vous démontrez une **expérience de 3 ans comme infirmier ou de technologue en imagerie médicale** au CHU de Liège et/ou dans un autre établissement hospitalier ou de soins.
- Une expérience dans les domaines d'imagerie est une plus-value.
- Vous vous reconnaissez dans les compétences suivantes : flexibilité, analyse critique, prise de décision, assertivité, motivation et pilotage, conduite du changement.

**VOTRE POSITIONNEMENT**

- Le CHU de Liège est un hôpital public qui compte, au sein de ses services médicaux et de support, plus de 7000 collaborateurs, actifs sur plus de 10 sites en région liégeoise.
- Vous intégrez le CHU de Liège en tant qu'infirmier/TIM chef d'unité adjoint. Selon les besoins du CHU, vous pourriez être appelé(e) à rejoindre d'autres équipes nécessitant un infirmier/TIM chef d'unité adjoint.
- Le service de médecine nucléaire dépend du département de physique médicale et collabore fonctionnellement avec la direction des soins infirmiers. Il regroupe 3 services, coordonnés par le Président de département, Monsieur le Professeur Roland Hustinx :
  - Le service de radiothérapie
  - Le service de médecine nucléaire et imagerie oncologique
  - Le service de radiodiagnostic, pour lequel vous êtes engagé, placé sous l'autorité d'un chef de service médical, Monsieur le Professeur Paul Meunier ainsi que d'un infirmier chef de services, Monsieur Anthony Cannata et qui regroupe +-110 agents.

**COMMENT POSTULER ?**

- Créez votre compte et/ou enregistrez-vous en ligne sur **www.chuliege.be/emplois** (référence 2026-076), en joignant CV, lettre de motivation, diplôme, formation, agrément, visa, attestations d'emploi, copie carte d'identité recto/verso, (si expérience exigée dans les conditions d'accès à la fonction, fournir les attestations d'emplois utiles). Seules les candidatures soumises via notre plateforme en ligne sur le site **www.chuliege.be** seront prises en considération.
- Ne tardez pas, votre candidature doit nous parvenir pour le **10 juin 2026** au plus tard.

**SUIVI DE VOTRE CANDIDATURE**

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse.

Si l'examen de votre CV est concluant, vous serez invité(e) à présenter :

- Une épreuve de savoirs et savoir-faire spécifique à la fonction (éliminatoire) le **mercredi 17/06/2026**, sur convocation.
- Un assessment par un bureau externe de sélection (éliminatoire), sur convocation.
- Une entrevue finale avec jury (éliminatoire)

### CONTACTS

- Votre contact dans le service pour davantage d'informations sur la fonction :
  - **Anthony Cannata** – infirmier chef de services- anthony.cannata@chuliege.be – 04/323.42.34
  - **Géraldine Vandermeiren** – Infirmière en chef - g.vandermeiren@chuliege.be – 04/323.29.54
- Votre contact au service de recrutement : **Olivia Pinet** - olivia.pinet@chuliege.be – 04/323.84.99

### ANNEXE : MATIÈRE D'EXAMEN

- Législation hospitalière ;
- Législation relative à la profession ;
- Notions de l'organisation du Nursing :
  - Démarche en soins infirmiers et son application au niveau du dossier infirmier et du quartier opératoire
  - Organisation du nursing au sein du secteur (effectif, grille horaire, heures supplémentaires, rappels extraordinaires)
  - Evaluation du personnel
  - Evaluation de la qualité des soins
  - Connaissance du DIRHM
  - Projet de service
  - Radioprotection
- Législation sur le travail ;
- Règlement de travail et conditions de vie professionnelle du personnel contractuel ;
- Législation sur le bien être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail (loi du 4 août 1966).